

## **Droit des étrangers : OQTF**

Par **Anonyme1712**, le **13/10/2022** à **21:34**

Bonjour

J'ai besoin de conseils s'il vous plaît. Pour résumé ma situation, je suis étudiant étranger et j'ai reçu un OQTF en juin avec refus de renouvellement de titre de séjour. J'ai consulté un avocat pour faire un recours et j'ai fait une demande d'aide juridictionnelle. Le jugement a eu lieu fin septembre. J'ai reçu aujourd'hui une réponse négative du tribunal. L'avocat n'a pas complété tout le dossier car il n'a pas envoyé le mémoire complémentaire dans le temps imparti. Notre demande a donc été refusé. Après une demande d'explication avec l'avocat il n'a pas envoyé ce document car il est dans l'attente de l'aide juridictionnelle (qui a bien été accepté). Nous ne savons plus quoi faire et à qui faire confiance.

Par **Isidore Beautrelet**, le **14/10/2022** à **09:56**

Bonjour

Il faut vous mettre en rapport avec une association d'aide aux étrangers.

L'avocat que vous avez, a selon moi commis une faute déontologique. Il faudra sans doute en parler avec l'Ordre dont il relève.